

AGENCE EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL (EU-OSHA)

CHERCHE À RECRUTER FINANCE & AGENT D'APPUI À LA PASSATION DE MARCHÉS

L'EU-OSHA est une agence décentralisée de l'Union européenne, créée en 1994 et basée à Bilbao (Espagne).

L'EU-OSHA a pour objet de promouvoir des lieux de travail sains, sûrs et productifs en fournissant des informations techniques, scientifiques et économiques aux institutions européennes, aux États membres et aux acteurs du secteur de la sécurité et de la santé au travail. De plus amples informations sur nos activités sont disponibles à l'adresse suivante: <http://osha.europa.eu>.

L'Agence recherche une nouvelle équipe dotée d'une **attitude positive, constructive et enthousiaste**, capable de **travailler à bon escient et de mettre en œuvre les règles et procédures financières et de passation** de marchés pour un contrat de trois ans (renouvelable).

EUOSHA/CA/21/04 — FINANCE & AGENT D'APPUI À LA PASSATION DE MARCHÉS (GF III)¹

1 CADRE DU POSTE

Le responsable Finances & Soutien à la passation des marchés sera affecté au Centre de ressources et de services (CSR), l'unité administrative de l'Agence chargée des ressources humaines, des finances, des marchés publics, de la gestion des documents, de la gestion des installations et d'autres services administratifs pour le fonctionnement de l'Agence.

Représentant le centre d'expertise et de connaissance de toutes les questions administratives de l'Agence, le CSR fournit une série de services et d'activités de soutien pour le bon fonctionnement et le bon fonctionnement du fonctionnement de l'Agence. Elle s'efforce de le faire avec un esprit de service client à l'égard de ses parties prenantes internes (autres unités) et externes. Le CSR a pour mission de «permettre à l'Agence de fonctionner de la manière la plus efficace et la plus efficace possible, en préservant les intérêts de ses parties prenantes».

Le responsable de l'appui aux finances et à la passation des marchés sera placé sous l'autorité du chef d'unité. Ils fourniront un soutien en matière de financement, de passation de marchés et de gestion des contrats en collaboration avec d'autres équipes et, le cas échéant, un soutien administratif dans d'autres domaines de compétence de l'unité RSC.

2 PROFIL DU POSTE

Le responsable de l'appui aux finances et aux marchés publics sera chargé des **tâches** principales suivantes:

- examiner les transactions financières et les opérations liées aux marchés publics, en proposant des solutions possibles en cas d'écart par rapport au cadre réglementaire, le cas échéant;
- la préparation et le suivi des aspects financiers et administratifs des appels d'offres et des procédures de passation de marchés, y compris la rédaction et le suivi des procédures connexes et des documents connexes;
- préparer et initier des transactions financières;

¹Ce document, initialement rédigé en anglais, peut être traduit dans d'autres langues de l'UE. Dans ce cas, la version originale anglaise prévaudra à toutes fins utiles.

- rédaction de documents (contrats, lettres, etc.), préparation et envoi de communications externes;
- assurer l'administration générale et la maintenance des dossiers, de la correspondance et des bases de données;
- la préparation de statistiques et de rapports, le cas échéant;
- fournir un appui administratif dans d'autres domaines de compétence de l'unité RSC, tels que définis par le chef d'unité.

3 CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être admis à participer à la présente procédure de sélection, les candidats doivent remplir toutes les conditions suivantes:

Conditions générales

- Être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège ou du Liechtenstein (parties à l'accord EEE);
- Jouir de tous leurs droits civiques²;
- Avoir rempli toutes les obligations requises par la loi concernant le service militaire;
- Satisfaire aux exigences personnelles et professionnelles relatives aux tâches concernées;
- Être physiquement aptes à accomplir les tâches visées.

Éducation

Les candidats doivent avoir atteint un niveau d'enseignement correspondant à:

- un niveau d'enseignement supérieur sanctionné par un diplôme³, **ou**
- Un niveau d'enseignement secondaire sanctionné par un diplôme³ donnant accès à l'enseignement supérieur et une expérience professionnelle appropriée d'au moins trois ans.

Connaissances en langues

Les candidats doivent posséder une connaissance approfondie⁴ d'une des langues officielles de l'UE et une connaissance satisfaisante⁵ d'une autre langue dans la mesure nécessaire à l'exercice de leurs fonctions.

4 CRITÈRES DE SÉLECTION

Les critères suivants seront utilisés pour évaluer les candidats admissibles au moyen de leur acte de candidature (y compris la lettre de motivation), de leur entretien et de leur (s) épreuve (s) écrite (s).

Expérience professionnelle

- Expérience d'au moins trois ans⁶ en rapport avec les fonctions relevant du profil du poste.

Compétences et connaissances techniques

- Très bonnes capacités d'analyse et attention aux détails et précision
- Bonnes capacités rédactionnelles;

² Avant la nomination, la preuve de l'absence de casier judiciaire est nécessaire.

³ Seuls les diplômes et certificats qui ont été délivrés dans les États membres de l'UE ou qui font l'objet de certificats d'équivalence délivrés par les autorités desdits États membres seront pris en considération.

⁴ Équivalent au niveau C1 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

⁵ Équivalent au niveau B2 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

⁶ L'expérience⁶ professionnelle sera prise en compte à partir de la date à laquelle le candidat a acquis la qualification minimale requise pour accéder à ce poste. Seules les activités professionnelles dûment attestées (c'est-à-dire un emploi rémunéré ou une activité non salariée) seront prises en compte. Le travail à temps partiel sera pris en considération en proportion du pourcentage des heures ouvrées à temps plein.

- Connaissance approfondie de l'anglais⁷;
- Très bonnes compétences numériques (notamment Microsoft Excel, logiciels/outils financiers ou de passation de marchés);
- Capacité à s'organiser, à produire des résultats de qualité dans des délais serrés.

Compétences non techniques

- D'excellentes aptitudes relationnelles;
- Très bonnes capacités de communication orale;
- Une très bonne attitude axée sur le service;
- Capacité à travailler très bien en équipe mais aussi de manière autonome.

Atouts

- Connaissance du cadre réglementaire de l'UE en matière de finances et de marchés publics
- Expérience dans l'utilisation des systèmes d'information et bases de données de la CE (notamment ABAC et/ou e-Procurement);
- Diplôme de troisième cycle dans les domaines des marchés publics, de l'économie et des finances.

5 PROCÉDURE DE SÉLECTION

Un comité de sélection est nommé pour cette procédure de sélection. Cette composition est la suivante: Andrea Baldan, Philippe Baillet et Pascale Turlotte. Nadège Perrine agira en tant qu'observateur sans droit de vote.

Les travaux du comité de sélection et ses délibérations sont confidentiels. Les candidats ne peuvent pas entrer en contact direct ou indirect avec eux ou en avoir le nom. Celui-ci se réserve le droit d'exclure de la procédure de sélection tout candidat qui ne respecterait pas cette instruction.

Toute demande d'information doit être adressée uniquement par courrier électronique à l'adresse recruitment@osha.europa.eu, en citant la référence du concours (EUOSHA/CA/21/04).

La procédure de sélection se déroulera en trois phases.

Phase 1 — Sélection des candidatures

1.1. Éligibilité

La section RH de l'EU-OSHA examinera toutes les candidatures. Seules les demandes satisfaisant à tous les critères d'éligibilité (voir le point 3 ci-dessus) et aux exigences formelles (voir section 7 ci-dessus) passeront à l'étape suivante.

1.2. Sélection pour entretien et épreuve (s) écrite (s)

Sur la base des informations fournies dans l'acte de candidature, le comité de sélection évaluera les candidatures (y compris leur motivation) au regard de l'expérience professionnelle, des compétences techniques et des connaissances requises, ainsi que des critères avantageux énumérés au point 4. Les candidats présentant les candidatures les plus appropriées seront invités à un entretien et à des épreuves écrites. Environ 8 candidats devraient être invités. À titre indicatif, cela devrait avoir lieu début juillet 2021.

Phase 2 — Entretiens et épreuves écrites

Le comité de sélection évaluera l'expérience professionnelle des candidats ainsi que les compétences techniques et non techniques requises pour le poste et la motivation. L'entretien et/ou l'épreuve (s) écrite (s) peut également évaluer les connaissances du candidat sur des questions relatives aux activités de l'EU-OSHA et sur l'Union européenne.

⁷Équivalent au niveau C1 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

L'entretien et l'(les) épreuve(s) écrite(s), dont une partie sera rendue anonyme, se dérouleront en anglais et à distance.

Les candidats ayant l'anglais comme langue maternelle ou première langue peuvent être évalués pour prouver la connaissance de la 2^e langue de l'UE déclarée dans l'acte de candidature. La connaissance d'autres langues pertinentes, telle qu'indiquée par le candidat dans son acte de candidature, peut également être évaluée.

À l'issue de cette phase, le comité de sélection soumettra au directeur exécutif la liste des candidats ayant atteint au moins 70 % des points attribués aux compétences non techniques et à la motivation et au moins 70 % des points attribués aux compétences techniques et à l'expérience professionnelle pertinente.

Phase 3 — Nomination

Compte tenu de la liste soumise par le comité de sélection, le directeur exécutif décidera du candidat le plus approprié pour une offre d'emploi et, le cas échéant, de l'inscription de candidats appropriés sur une liste de réserve. La liste de réserve sera valable jusqu'au 31/12/2022 et pourra être prorogée. L'inscription sur la liste de réserve ne garantit pas l'obtention d'un emploi.

Avant de se voir proposer un emploi, un entretien avec le directeur exécutif peut être organisé.

Lorsque ce poste ou un poste similaire devient vacant ou doit être couvert, le directeur exécutif peut proposer un emploi à un candidat figurant sur la liste dont le profil correspond le mieux aux besoins de l'EU-OSHA à ce moment-là.

6 ENGAGEMENT ET CONDITIONS D'EMPLOI

Avant d'engager un agent contractuel, le directeur exécutif examine si le candidat a un intérêt personnel de nature à compromettre son indépendance ou tout autre conflit d'intérêts. Le candidat informera le directeur exécutif, sous une forme spécifique, de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel.

Le contrat d'engagement est régi par l'article 3, point a), du régime applicable aux autres agents de l'⁸ Union européenne (RAA) pour un contrat de longue durée de trois ans en tant que groupe de fonctions d'agent contractuel (GF) III, qui peut être renouvelé une fois au maximum pour une durée déterminée (5 ans). Tout renouvellement ultérieur serait à durée indéterminée. Le titulaire du poste sera soumis à une période probatoire de 9 mois.

Environnement du poste

Le poste est basé à Bilbao. Le titulaire du poste travaillera dans un environnement multiculturel où le dialogue permanent entre l'encadrement et le personnel, y compris les représentants du personnel, est considéré comme essentiel.

Le temps de travail est basé sur une semaine de travail de 40 heures. Nous proposons des formules de travail flexibles, telles que le travail à temps partiel, la flexibilité des horaires de travail et le télétravail.

Rémunération et prestations sociales

La rémunération des membres du personnel se compose d'un **traitement de base** et d'éventuelles indemnités en euros, pondérées par le coefficient correcteur pour l'Espagne (actuellement 94,2 %).

En effet, l'agent **peut** avoir droit à diverses **indemnités** en fonction de sa situation personnelle, notamment l'indemnité d'expatriation (4 % du traitement brut de base) ou l'indemnité de dépaysement (16 % du traitement brut de base) et les allocations familiales (telles que l'allocation de foyer, l'allocation pour enfant à charge, l'allocation préscolaire et scolaire).

⁸Le texte intégral est disponible [ici](#).

La rémunération du titulaire de poste est soumise à un impôt communautaire déduit à la source et est **exonérée de l'impôt national**. Le calcul de la rémunération comprend les contributions à la sécurité sociale et aux régimes de pension de l'Union européenne.

À titre indicatif, le salaire mensuel net d'un agent contractuel du groupe de fonctions III, grade 8 (c'est-à-dire comptant jusqu'à 5 ans d'expérience professionnelle), s'élève à environ 2 800 EUR pour un départ simple et à 3 800 EUR pour un expatrié de 2 enfants.

Dans certaines circonstances, notamment lorsque le titulaire de poste est obligé de changer de résidence pour entrer en fonction, l'Agence peut également rembourser certains frais exposés, notamment les frais de déménagement.

7 PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Engagement à promouvoir l'égalité des chances

L'EU-OSHA est un employeur d'égalité des chances et encourage vivement les candidatures de tous les candidats qui remplissent les critères d'éligibilité et sont intéressés par le poste. L'EU-OSHA veille à ce que sa procédure de sélection ne fasse pas de discrimination fondée sur le sexe, la couleur, l'origine raciale, ethnique ou sociale, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, la nationalité, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

En cas de handicap, n'hésitez pas à informer la section RH à l'adresse recruitment@osha.europa.eu et à indiquer quelles dispositions ou adaptations relatives à votre handicap pourraient être nécessaires, afin que l'EU-OSHA puisse assurer votre égale participation aux entretiens et aux tests.

Le processus de candidature comporte deux étapes:

Étape 1 — Application et exigences formelles

Les candidats doivent soumettre le [formulaire de candidature](#) qui sera téléchargé [\[ici\]](#).

Les candidats sont invités à remplir toutes les parties de leur candidature dans la langue de travail principale de l'Agence, à savoir l'anglais et dans son intégralité. Avant de soumettre leur formulaire, les candidats évalueront et vérifieront s'ils remplissent les conditions d'admission établies dans l'avis de vacance, en particulier en matière de qualifications et d'expérience professionnelle pertinente.

Le formulaire de candidature doit être envoyé à recruitment@osha.europa.eu au plus tard le **vendredi 11/06/2021 à 13h00**, heure d'Europe centrale (HEC).

Les candidats doivent indiquer en objet de leur courriel la référence du poste vacant (EUOSHA/CA/21/04) et leur nom.

Une fois le formulaire de candidature soumis, les candidats recevront une réponse automatique. Il est de leur responsabilité de conserver cette réponse automatique comme preuve de dépôt de leur candidature.

S'ils devaient ne pas recevoir de réponse automatique, il y a lieu de le signaler à l'adresse suivante: recruitment@osha.europa.eu

Au regret de l'Agence, en raison du grand nombre de candidatures reçues, seuls les candidats invités à l'épreuve orale seront contactés.

Exigences formelles:

Les candidats doivent envoyer l'acte de candidature dûment rempli en anglais, au plus tard à la date et à l'heure limites, à l'adresse électronique indiquée ci-dessus.

Étape 2 — Soumission d'une candidature complète (*uniquement pour les candidats invités à l'épreuve orale*)

Les candidats invités à l'entretien doivent envoyer par courrier électronique, avant le jour de l'entretien, les **pièces justificatives** (preuves de nationalité, diplômes, titres universitaires, attestations d'emploi, références professionnelles, etc.) nécessaires pour prouver qu'ils remplissent toutes les conditions.

Toutes les pièces justificatives de l'expérience professionnelle doivent indiquer les dates de début et de fin des postes précédents ainsi que la date de début et la continuité du poste occupé, le cas échéant.

8 PROTECTION DES DONNÉES

Les données à caractère personnel ne sont traitées qu'aux fins de la procédure de sélection.

Le traitement des données soumises par les candidats a pour objet la gestion de chaque candidature, en vue d'une éventuelle présélection et d'un éventuel engagement au sein de l'Agence.

La licéité du traitement est fondée sur le [règlement \(UE\) 2018/1725](#) du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données.

9 PROCÉDURE DE RECOURS

Si un candidat estime qu'une décision lui fait grief, il peut introduire une réclamation au titre de l'article 90, paragraphe 2, du statut des fonctionnaires de l'Union européenne à l'adresse suivante:

Le directeur exécutif de l'Agence
européenne pour la sécurité et la santé au travail,
Santiago de Compostela,^{12-5^e} étage
48003 Bilbao
Espagne

La réclamation doit être introduite dans un délai de 3 mois. Le délai pour lancer ce type de procédure commence à courir à compter de la notification au candidat de l'acte lui faisant grief.

Si la réclamation est rejetée, le candidat peut former un recours, au titre de l'article 270 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et de l'article 91 du statut des fonctionnaires et du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, auprès du:

Le Tribunal de l'Union européenne,
Rue du Fort Niedergrünewald
L-2925 Luxembourg

Saisine du Médiateur européen

Il est également possible de déposer une plainte auprès du Médiateur européen conformément à l'article 228, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et aux conditions établies dans la décision du Parlement européen du 9 mars 1994 concernant le statut et les conditions générales d'exercice des fonctions du médiateur, publiée au Journal officiel de l'Union européenne L 113 du 4 mai 1994:

Médiateur européen
1 Avenue du Président Robert Schuman — CS 30403
F- 67001 Strasbourg Cedex

Veuillez noter que la saisine du Médiateur n'interrompt pas le délai prévu aux articles 90 (2) et 91 du statut pour l'introduction d'une réclamation ou d'un recours devant la Cour de justice de l'Union européenne, respectivement.

Toute plainte auprès du médiateur doit être introduite dans un délai de deux ans à compter de la réception de la position finale de l'Agence sur la question (<https://www.ombudsman.europa.eu>).